

Mise en place du Pôle régulation

Conseil fédéral du 1er décembre 2024



Les instances expliquées

Les instances sont divisées en deux parties, l'une regroupant les instances de traitement des violences et discriminations, l'autre des différends relevant des pratiques et de l'application de nos règles statutaires.

=> Les instances de lutte contre toutes les formes de violences

La lutte contre toute forme de violence, dans le respect des valeurs et principes de fonctionnement du Mouvement, est assurée par :

- Une Cellule d'écoute et d'orientation ;
- Une Cellule d'enquête et de lutte contre les violences sexuelles et sexistes (CEVSS) ;
- Une Cellule d'enquête et de lutte contre le harcèlement, les discriminations et les violences non sexistes ou sexuelles (CEHDV).

=> Les instances de prévention et de résolution des conflits

Le Mouvement est doté d'outils de résolution de conflits en cas de différends entre membres :

- Un Comité de résolution des conflits
- Un Conseil statutaire

=> Conseil disciplinaire : lieu de décisions et de sanctions

Le pôle régulation

Violence, harcèlement

Cellule d'écoute et d'orientation
(7 personnes)

désignée par le BP

Cellule VSS
(10 personnes)

élue par le
Conseil fédéral

**Cellule d'enquête
discrimination, violence,
harcèlement**
(7 personnes)

élue par le
Conseil fédéral

Conseil disciplinaire (fixe les sanctions)
(14 personnes)

élu par les membres du Mouvement

Autres différends

Comité de résolution des conflits
(15 personnes)

élu par le Conseil fédéral

Médiation

désignée par les membres
du Comité de résolution des conflits

Conseil statutaire
(9 membres)

élu par le
Conseil fédéral

Calendrier d'installation du Pôle régulation

Printemps > 2 septembre- midi
(prolongation - 2 élections)

Appel à candidatures

Septembre :
Election de la **cellule d'écoute et d'orientation** par le BE

De fin septembre et novembre :
Formation des membres des instances : base généraliste, formation de chaque instance et RGPD

Novembre :
Vote en ligne des membres-adhérent-es pour le Conseil disciplinaire

Juillet - début septembre :
Développement des contenus
des formations avec les cabinets de conseils, Aequality et Elage

Septembre :
Vote en ligne au Conseil fédéral : Cellule d'enquête non VSS, Comité de résolution des conflits, Conseil statutaire

Novembre-décembre :
Vote des protocoles et installation des instances

Nouveaux et nouvelles membres élu.es en septembre 2024

Cellule d'écoute et d'orientation

Billard	Fanette	Aquitaine
Salam	Shahi	Île-de-France
Michel	Jeanne	Pays de la Loire
Maximin	Léa	Bretagne
Parisot	Sophie	Alsace
Longuet	Sébastien	Île-de-France
Abibou	Yves	Midi-Pyrénées

Cellule d'enquête discrimination et violence harcèlements

Baklouti	Fanny	Île-de-France
Nfaoui	Mohamed Aryn	Normandie
Berthoin	Guillaume	Île-de-France
Boumendil	Nathan	Île-de-France
Biteau	Jean-Michel	Pays de la Loire
Cheriff	Adeline	Pays de la Loire
Fondelli	Esther	Rhône-Alpes
Sapède	Julie	Île-de-France
Loheac	Jean-Jacques	Bretagne (en attente)

comité de résolution des conflits

Lim	JUNGMYUNG	Île-de-France
Boutin	Enja	Aquitaine
Millot	Patricia	Île-de-France
Teil	Geneviève	Île-de-France
Borvon	Serge	Bretagne
Assié Fassou	Hélène	Midi-Pyrénées
Zoppé	Agnès	Centre
Duval	Jord	PACA
Sarrazin	Emilie	Aquitaine
Amico	Marie-Ange	PACA
Lafarge	Virginie	PACA
Huser	Jacques	PACA
Beziade	Jaufré	Poitou-Charentes
Enard	Aimeric	Aquitaine
Mariaud	Jean	Poitou-Charentes

Nouveaux et nouvelles membres élu.es en novembre 2024

Conseil disciplinaire		
Brassac	Christian	Alsace
Breud	Clélia	Rhône-Alpes
Calmette	Victor	Auvergne
Freyche	Amélie	Île-de-France
Genty	Clement	Poitou-Charentes
Guys	Reine	Île-de-France
Herzhaft	Chloé	Limousin
Lafaille	Jean-Noel	Île-de-France
Payen Vigne	Colette	Rhône-Alpes
Ribot	Catherine	Languedoc-Roussillon
Sanchez	Hélène	Corse
Tirera	Slimane	Île-de-France
Wojcieszak	Julien	Nord-Pas-de-Calais
Zago	Muriel	Aquitaine

Cellule d'écoute et d'orientation

Missions : recueillir, y compris anonymement, toute forme de signalement, de témoignage et de dénonciation de situations concernant un membre ou un Soutien des Écologistes non conforme aux valeurs et principes de fonctionnement relatifs à la lutte contre les violence sexistes ou sexuelles, à toute autre forme de violences, aux discriminations et aux harcèlements.

Suite à ce recueil, la Cellule d'écoute et d'orientation dirige le signalement vers l'instance de régulation adéquate. Au besoin, elle redirige la personne vers des acteurs spécialisés (associations, institutions, cabinets d'avocats...).

Formations par Aequality :

- Septembre/octobre 2024 : formation généraliste
- Octobre 2024 : formation de la cellule

Création d'une nouvelle adresse email

Protocole soumis au vote du CF de novembre 2024

Membres de la cellule (7 personnes)

Billard	Fanette	Aquitaine
Salam	Shahi	Île-de-France
Michel	Jeanne	Pays de la Loire
Maximin	Léa	Bretagne
Parisot	Sophie	Alsace
Longuet	Sébastien	Île-de-France
Abibou	Yves	Midi-Pyrénées

Cellule d'enquête et de lutte contre les violences sexuelles et sexistes

Missions : Conduire un examen sérieux et impartial des signalements des violences et discriminations dont elles sont saisies, d'élaborer un rapport et de préconiser des sanctions qui seront soumises au Conseil disciplinaire.

Formations par Aequality :

- Printemps 2024 : formation généraliste et de la cellule

Nouveau protocole adopté lors du Conseil fédéral d'octobre 2024

Cellule d'enquête et de lutte contre les VSS (10 personnes)		
Abanda-Ayissi	Elisabeth	Île-de-France
Boutheau	Marie-Christine	Aquitaine
Chiocca	Marie	Midi-Pyrénées
Coiffard	Marie	Rhône-Alpes
Lagarde	Caroline	Rhône-Alpes
Laveau	Romain	Pays de la Loire
Poupet	Sylvie	Bretagne
Rahni	Abdelghani	Nord-Pas-de-Calais
Rannou	Maël	Normandie
Soubra	Christian	Île-de-France

Cellule d'enquête et de lutte contre le harcèlement, les discriminations et les violences non sexistes ou sexuelles

Missions : Conduire un examen sérieux et impartial des signalements des violences et discriminations dont elles sont saisies, d'élaborer un rapport et de préconiser des sanctions qui seront soumises au Conseil disciplinaire.

Formations par Aequality :

- Septembre/octobre 2024 : formation généraliste
- Novembre 2024 : formation de la cellule

Protocole soumis au vote du CF de novembre 2024

Membres de la cellule (7 personnes)		
Baklouti	Fanny	Île-de-France
Nfaoui	Mohamed Aryn	Normandie
Berthoin	Guillaume	Île-de-France
Boumendil	Nathan	Île-de-France
Biteau	Jean-Michel	Pays de la Loire
Cheriff	Adeline	Pays de la Loire
Fondelli	Esther	Rhône-Alpes
Sapède	Julie	Île-de-France

Le Comité de résolution des conflits

Missions : Traiter tous les conflits (hors violences sexuelles et discriminations, et ne relevant pas de l'interprétation de textes règlementaires ou décisionnels) entre membres et/ou soutiens et entre membres et/ou soutiens et une instance locale, départementale, régionale ou fédérale.

Rôle de médiation

Missions : Lorsque le Comité de résolution des conflits estime qu'une résolution du conflit par voie de médiation est possible, il enjoint les parties à participer à une procédure de médiation. Il désigne en son sein un-e ou plusieurs membres qui rempliront la fonction de médiateur-ric.e.

Formations :

- Septembre/octobre 2024 : Formation généraliste
- Novembre 2024 : Formation médiation

Création d'une adresse email

comité de résolution des conflits (15 personnes)		
Lim	Jungmyung	Île-de-France
Boutin	Enja	Aquitaine
Millot	Patricia	Île-de-France
Teil	Geneviève	Île-de-France
Borvon	Serge	Bretagne
Assié Fassou	Hélène	Midi-Pyrénées
Zoppé	Agnès	Centre
Duval	Jord	PACA
Sarrazin	Emilie	Aquitaine
Amico	Marie-Ange	PACA
Lafarge	Virginie	PACA
Huser	Jacques	PACA
Beziade	Jaufré	Poitou-Charentes
Enard	Aimeric	Aquitaine
Mariaud	Jean	Poitou-Charentes

Le Conseil statutaire

Missions

- Formule des propositions de modification des textes réglementaires
- Peut annuler des décisions irrégulières ou suspendre l'exécution d'une décision
- Exerce un droit d'audit et de remarques sur l'ensemble des instances du Mouvement
- Effectue une veille au respect par les membres et les différentes instances du Mouvement :
 - des Statuts fédéraux et régionaux ;
 - des Règlements intérieurs fédéral et régionaux ;
 - des décisions adoptées ;
 - du non-cumul des mandats, de la parité et de la représentation conforme aux règles en vigueur ;
 - des Statuts fédéraux et du Règlement intérieur fédéral par les Statuts régionaux et départementaux et les Règlements intérieurs régionaux et départementaux.

Le Conseil disciplinaire

Missions : Compétent pour statuer sur les préconisations de sanctions proposées par les autres instances de régulation et dispose d'un pouvoir de sanction sur les membres et les Soutiens. Il peut prononcer des sanctions à partir d'une grille des sanctions établie.

Formations prévues :

- 4 janvier 2025 : formation généraliste
- 11 janvier 2025 : formation de l'instance

Protocole soumis au vote du CF de novembre 2024

Conseil disciplinaire (14 personnes)		
Brassac	Christian	Alsace
Breadud	Clélia	Rhône-Alpes
Calmette	Victor	Auvergne
Freyche	Amélie	Île-de-France
Genty	Clement	Poitou-Charentes
Guys	Reine	Île-de-France
Herzhaft	Chloé	Limousin
Lafaille	Jean-Noel	Île-de-France
Payen Vigne	Colette	Rhône-Alpes
Ribot	Catherine	Languedoc-Roussillon
Sanchez	Hélène	Corse
Tirera	Slimane	Île-de-France
Wojcieszak	Julien	Nord-Pas-de-Calais
Zago	Muriel	Aquitaine